

## PORTRAIT

### BUTS

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE

- soutient l'activité céramique de ses membres, l'évolution de leur créativité ainsi que leur présence dans le monde de la céramique.
- soutient la promotion et la reconnaissance de la création céramique contemporaine dans la société.

### ACTIVITÉS

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE

- organise des expositions aux concepts renouvelés, de l'art appliqué à l'expression terre.
- documente la création céramique suisse (catalogues d'expositions).
- publie des informations trimestrielles bilingues aux membres (à jour).
- publie un cahier annuel bilingue (Temperature).
- actualise régulièrement son website trilingue ([www.swissceramics.ch](http://www.swissceramics.ch)).
- développe le contact avec le public et les organes officiels et les institutions du domaine culturelle.
- soutient les contacts et les échanges internationaux entre céramistes.
- est subventionnée par l'Office Fédérale de la Culture, par Pro Helvetia, ainsi que par les services culturels des cantons et d'autres institutions.
- soutient ses membres invités aux symposiums internationaux.
- organise des transports collectifs aux expositions de groupes à l'étranger.
- offre à ses membres un service de renseignements bilingue.
- soutient des manifestations céramiques initiées et réalisées par d'autres organisations.
- s'investit dans la formation continue ( en collaboration avec le Centre de Cours Ballenberg Heimatwerk).
- s'engage dans les discussions concernant la politique de la culture et de la formation professionnelle (développement du nouveau règlement de formation 2002).
- soutient un engagement actif dans la céramique, autant en théorie qu'en pratique.

### AFFILIATIONS

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE compte, outre les membres collectifs (écoles) et les membres donateurs ou d'honneur, environ 350 membres actifs dans toute la Suisse.

Conditions d'admission (extrait des statuts):

Peuvent être admis comme membres actifs, qu'ils soient employés ou indépendants:

- les personnes ayant obtenu en Suisse le certificat de capacité ou le diplôme d'une formation supérieure dans l'un ou l'autre des métiers de la céramique.
- les candidats ayant acquis leur formation à l'étranger.
- les autodidactes pratiquant l'un ou l'autre métier de la céramique. Leur demande d'affiliation doit être soutenue par trois membres actifs de l'association.

La cotisation annuelle s'élève CHF 200.- , la taxe d'admission à CHF 50.- .

Des formulaires d'adhésion peuvent être obtenus au secrétariat.

### PRÉSIDENTE, COMITÉ ET SECRÉTARIAT

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE est présidée par:

- Ursula Früh, Zollikon ZH

Le comité ACS se compose de 5 membres.

Le secrétariat est assuré par Margrit Walker à l'adresse mentionnée.

Sursee, 25 juin 2004

S:\ASK\Sekretariat\Vorstand\Pormst030513.f.01. Portrait.doc